



IFL-Avocats se renforce

Des objectifs de développement

Poursuivant son développement, IFL-Avocats accueille **Céline Rattin** en qualité de collaboratrice pour y **déployer le département Droit Public & Immobilier**, et consolider le Droit des Affaires du cabinet. Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires (Paris II-Assas) et d'un DESS de Droit, économie et gestion (Université Bordeaux IV –Montesquieu), elle a exercé en qualité de collaboratrice au sein, notamment, des cabinets Hoche, Deloitte & Touche et Delsol.

Une offre complète dédiée à l'accompagnement des clients

Cette arrivée consolide l'implication d'IFL-Avocats auprès de ses clients ; Le cabinet offre une gamme complète de compétences dédiées à l'accompagnement des entreprises et à leurs problématiques très opérationnelles. Concernant le Droit Public & Immobilier, **Céline Rattin** assurera, en particulier, le droit des marchés publics de travaux, le droit de la construction et le droit des baux commerciaux, professionnels. En Droit des Affaires, de par ses compétences en Corporate Finance, **Céline Rattin** sera en charge du droit de la concurrence, consommation et distribution, du droit de l'informatique et de l'internet.

Réseaux

EUROJURIS FRANCE, EUROJURIS INTERNATIONAL et PARLEX.

Un cabinet normé ISO 9001

IFL-Avocats est certifié au sens de la Norme ISO 9001

Contact presse :

IFL-Avocats : Frank Broquet – 01 45 55 72 00 - frank.broquet@ifl-avocats.com
www.ifl-avocats.com

Jurimanagement : Sabrina Tantin – 01 45 00 66 07 – s.tantin@jurimanagement.com

A Propos de IFL - Avocats

Les principaux domaines d'intervention du Cabinet sont :

Droit des Affaires
Droit Social
Droit Public et Immobilier
Droit Commercial
Procédures Collectives
Droit de la Concurrence, Consommation et Distribution
Droit de l'Informatique et de l'Internet (NTIC)
Droit du Sport

IFL Paris :

19 avenue Rapp - 75 007 Paris
Tel : 01.45.55.72.00 - Fax : 01.47.53.76.14
www.ifl-avocats.com